



U.C.S.A.cgt

## AITV

### Mettre fin aux incertitudes et à la maltraitance

Ce jeudi 23 octobre une délégation de la CGT de FTV<sup>(\*)</sup> a rencontré Jean-Luc Maertens, médiateur désigné par la direction pour l'AITV.

Depuis l'annonce de l'arrêt de l'activité AITV par la direction de l'information en septembre 2013, les salariés sont dans une situation intenable, professionnellement et psychologiquement, ils subissent une véritable maltraitance qui doit cesser.

Lors de cet entretien, Jean-Luc Maertens a annoncé que **l'activité de l'AITV s'arrêtera le 15 décembre**, après le sommet de la francophonie prévu le 30 novembre. Le 30 novembre est aussi la date de la fin de la convention liant FTV et CFI. Cette annonce sera officialisée par Patrice Papet lui-même dans les jours qui viennent.

#### Identification des postes

---

Selon le médiateur, à la date d'aujourd'hui, seuls 28 postes, répartis dans l'ensemble du groupe, sont disponibles pour 39 journalistes : les 27 de l'AITV et les 12 du sous-titrage de France 2 dont les activités sont fermées.

C'est évidemment insuffisant d'autant que certaines propositions sont peu attrayantes (travail de nuit sur le Web, mobilité incertaine) et alors que dans le même temps, de nombreux postes sont attribués chaque mois lors des COCA (comités carrière) dans la plus grande opacité.

A la fin de la mission de M. Maertens, M. Jean-Yves Perrin prendra le relais pour accompagner le repositionnement et la mobilité des journalistes, en tant que « facilitateur ».

#### Reprise de l'activité

---

Pas de reprenneur de l'activité de l'AITV en vue selon M. Maertens, mais des "passerelles" avec l'AFP qui pourraient permettre de dégager 4 postes pour des journalistes de l'AITV.

Le médiateur évoque une période d'essai pour ces journalistes qui souhaiteraient revenir à FTV.

#### Le devenir des correspondants

---

Sur les correspondants, le médiateur a été clair : ce sera la rupture des contrats avec un chèque en fonction de l'ancienneté et de la régularité de collaboration.

---

(\*) Ghislaine Vingot, Claude Gueneau, Célia Clery, Marc Chauvelot, Gabrielle Lorne, Catherine Le Pelletier

## **Le devenir des journalistes anglophones**

---

Concernant les journalistes anglophones, la seule piste serait celle d'un reclassement sur le Web.

La CGT rappelle sa proposition qui serait d'utiliser leurs compétences pour décliner le site FTV Info en anglais et être présent à l'international. On ignore ce qu'en pensent MM. Thuillier et Patino.

## **TV, Télé, Télévision, Télévisions**

---

Constat de Jean-Luc Maertens : les budgets publics de la France en Afrique ont fortement diminué pour la coopération culturelle et technique au profit du soutien aux entreprises.

Selon lui, l'AITV, mais aussi CFI, ne correspondent plus aux besoins des télévisions africaines. "L'Afrique n'a plus besoin de nous" dit-il, "elle met en place elle-même les outils dont elle a besoin". Les télévisions africaines publiques et privées vont peut-être constituer elles-mêmes un réseau d'échange dédié.

## **Plan de charge de Malakoff**

---

L'impact de la fermeture de l'AITV ne sera pas neutre sur l'activité des personnels techniques et administratifs sur Malakoff.

Jean-Luc Maertens évoque la création d'un service (7 postes de journalistes?) qui serait chargé d'approvisionner les Outre-Mer 1<sup>ères</sup> en informations internationales. Cette idée est en cours d'arbitrage du côté de la direction des réseaux ultramarins.

## **Les salariés doivent être respectés**

---

La montée des risques psycho-sociaux est une réalité après un an d'atermoiements. Prolonger les incertitudes et l'inquiétude des salariés est un facteur aggravant puisqu'au-delà du PDV, la direction n'exclut pas des licenciements.

La CGT de France télévisions, premier syndicat de l'entreprise, est particulièrement attentive à l'avenir des salariés de l'AITV, comme à celui du sous-titrage France 2.

La direction doit mettre fin aux incertitudes et à la maltraitance. Elle a un devoir de transparence.

Paris, le 23 octobre 2014